

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Je ne manquerai pas l'occasion de complimenter le pôle financier pour son travail et surtout la direction financière qui montre à nouveau que la continuité républicaine est possible.

Comme toutes les communes de France, Maurepas doit faire face à ses responsabilités financières devant lesquelles la place l'Etat pour participer à la résorption des déficits publics.

Avant tout, je veux à nouveau rappeler que notre pays se trouve dans cette situation critique à la suite de longues années d'irresponsabilité dans la gestion de l'Etat en particulier de 2002 à 2012 :

- Effondrement du commerce extérieur passé d'un excédent à un déficit annuel de plus de 70 G€.
- Destruction du tissu industriel de notre Pays.
- Augmentation de la dette publique de 800 à 1800 G€ soit multipliée par 2,3.
- Augmentation des déficits publics jusqu'à près de 90% de la richesse nationale soit multiplié par 1,8.

La France est maintenant contrainte de corriger et rentrer dans le rang international et européen.

1) Les Finances locales toujours mises à contribution :

Depuis toujours l'Etat a eu la mauvaise habitude de promettre des transferts de compétences ou des réformes sans charges nouvelles nettes pour les collectivités locales. Ainsi en 2009-2010, le gouvernement Fillon a réformé les finances locales afin d'alléger les charges des entreprises. Cette réforme était financée par le déficit de l'Etat donc par la dette à charge zéro pour les communes.

Cet engagement n'a duré qu'un an. Depuis 2011, notre commune subit des réductions des dotations de l'Etat (quelles qu'elles soient) de l'ordre de 200 000 € par an cumulés. Nous y avons fait face.

Aujourd'hui, le gouvernement Valls est plus direct : il annonce une réduction de ces dotations pouvant aller jusqu'à 20%, ce qui représente jusqu'à 6% des dépenses totales des communes. Nous étions prêts à un effort. Il sera plus rude encore.

Soyons clairs : il n'était pas possible d'anticiper en 2012 et 2013 ce qui n'a été décidé et annoncé qu'en 2015.

Je tiens à regretter que, dans l'exposé qui vient d'être présenté par l'adjoint aux finances, on n'ait pas fait ces remarques ni qu'on n'ait pas fustigé l'apparition et le renforcement depuis 5 ans de ces fonds de péréquation, qui s'ajoutent à la réduction des dotations. Ils donnent lieu à une redistribution sans qu'on en ait fait un bilan ; redistribution imprévisible, aveugle, non maîtrisée, technocratique au possible.

2) La situation financière de Maurepas :

A la fin de notre mandat, nous avons livré une commune aux **finances très saines en 2013**, notée en classe d'excellence par les organismes compétents, les banques, le Trésor public. Une pression fiscale raisonnable, une dette parmi les plus basses de France. Je vais y revenir.

Les contraintes nouvelles amènent, selon les hypothèses retenues, à une réduction des recettes de l'ordre de 2 M€ en 2017 en comparaison de 2014.

Il nous est proposé de maintenir un effort minimal d'investissements et des réductions de dépenses de fonctionnement en maintenant les services rendus.

3) Une capacité d'investissement intacte pour le futur:

Il est possible aujourd'hui de maintenir un effort d'investissement ; c'est bien que les dispositions que nous avons prises depuis longtemps le permettent. **Inutile de critiquer le passé ; c'est grâce à ce passé qu'il est possible d'avancer.**

Une dette parmi les plus basses de France : 374 €/habitant, largement en dessous de la moyenne. Une réduction de la dette de 2M€ nets en six ans (2008-2013). Une dette peu onéreuse et à la maturité optimisée. Une politique d'amortissements qui a permis un fort autofinancement. Cette gestion prudente de nos investissements avant 2014 était parmi les plus saines et vertueuses.

J'ai bien compris, au travers des interventions de plusieurs élus de la majorité, que le surendettement (celui de la CASQY) non seulement ne vous faisait pas peur mais que vous le preniez presque comme un modèle. Quelle erreur ! quelle erreur funeste ! Quel drame pour la commune si vous vous égarez dans cette voie.

J'ai entendu parler dans certains propos de "dette cachée". Il n'y a aucune dette cachée à Maurepas. Les règles des finances publiques ne le permettent pas. **Quel discrédit pour ceux qui ont émis ce gros mensonge !!** C'est bien regrettable, oui c'est bien regrettable que des responsables oublient leurs fondamentaux au profit d'un impératif de propagande mensongère dès qu'ils font de la politique !

J'ai aussi entendu parler d'un appauvrissement de notre patrimoine parce que nous aurions vendu à vil prix 35 logements communaux. Là encore, quelle faiblesse de raisonnement !

Cette vente a rapporté 4 M€ totalement utilisés pour financer l'investissement et non pour renflouer le fonctionnement ou financer de nouvelles dépenses de fonctionnement... Ces logements, initialement logements de fonction (par exemple pour les instituteurs quand les communes devaient les loger), ont été occupés au fil du temps par des personnes pour lesquelles ce n'était pas une obligation. Leur entretien coûtait cher. Nous avons alors convenu que ce n'était pas le métier de la commune de gérer des logements. Cette vente a présenté un avantage triple : elle a rapporté un bon prix ; elle a permis de diminuer des dépenses d'entretien au profit d'autres bâtiments (il y a encore à gratter de ce côté...) ; enfin, ces 35 logements ont été classés dans le parc social, ce qui n'était pas permis auparavant et a permis aux locataires de bénéficier d'aides au logement.

Cette opération n'a pas diminué la valeur patrimoniale de la commune : c'est tout le contraire.

J'ai entendu dire aussi que les investissements réalisés étaient anachroniques :

Sur les 36 M€ réalisés entre 2008 et 2013, 6,65 sont allés aux grands programmes 'Café de la plage, Tridim, 1000 Club..) et 11,54 aux aménagements extérieurs (voirie etc...) ; 2,42 au scolaire ; 2,45 aux sports ; 6,86 à l'enfance et à la jeunesse ; 1,72 à l'environnement et 5 m€ aux interventions diverses pour le patrimoine. On peut critiquer mais on doit reconnaître ce qui a été fait. On ne peut d'un côté critiquer et de l'autre poser devant les réalisations passées pour la photo de propagande !

Les écoles sont une priorité, bien entendu ! Et vous n'avez aucun mérite puisque nous aussi l'avions proposé dans notre programme électoral. Ne dites pas que rien n'a été fait. C'est encore un mensonge. Et à chaque période ses priorités. Je rappelle que c'est nous qui avons rénové tout le parc scolaire. Il a vieilli, certes, mais en comparaison de communes proches, il n'y a pas de quoi rougir ! Et ce n'est pas un crime que d'avoir attendu 6 ans pour l'inscrire à nouveau dans les priorités.

4) Les propositions d'investissements 2015-2020 :

Il est sage de prévoir un effort d'investissement, hors annuité de dette, de 3,5 M€ par an. Toutefois, telle qu'elle est prévue, la répartition de l'effort ne permettra pas d'entretenir correctement le patrimoine. C'est insuffisant aussi pour le moderniser. **On ne voit pas assez la priorité pour les écoles.**

Elle présente d'autre part des enveloppes importantes d'études qui nécessitent des explications. Nous n'en avons pas reçu.

5) Les frais de fonctionnement : il faut une autre politique dans la rigueur :

D'abord, je voudrais tordre le cou à une fable, celle qui consiste à prétendre qu'il y a trop de monde et qu'il faut réduire, réduire, les effectifs, c'est-à-dire réduire les services.

La commune est une entreprise de services publics, une entreprise de personnes. **Le ratio des dépenses de personnel est resté stable à 60% entre 2008 et 2013 (même 59% en 2013)**, ce qui n'est pas extravagant. Nous verrons ce qu'il est devenu en 2014... **Les dépenses de personnel ont augmenté en moyenne de 2,3% par an entre 2008 et 2013** (et non 3% comme je l'ai lu : pourquoi prendre comme référence 2010 alors que nous étions élus depuis 2008 : il y a là une manipulation inacceptable dans la présentation). Cette évolution était de 3,35% ailleurs (référence : Cour des Comptes de la Nation). Et dans cette évolution figure **la revalorisation des catégories à bas salaire** commencée en 2007 et continuée par le gouvernement Fillon. Vous pouvez être contre ; alors, dites-le au personnel communal que vous croisez chaque jour...

J'ajoute que **l'évolution totale des dépenses a été inférieure à 2% par an.**

Les contraintes vont obliger à des efforts rudes. La structure financière de Maurepas laissée début 2014 permettait de faire face sans augmentation de pression fiscale et avec maintien des services. **Nous vous avons laissé plus d'un million d'euros annuels de marge de manœuvre. Ils ont été dilapidés !**

Nous divergeons fondamentalement sur les choix que vous avez faits et ceux auxquels vous serez maintenant contraints.

Monsieur Garestier, depuis plus d'un an, vous avez passé votre temps à de la propagande mensongère, à une critique et un dénigrement systématiques de ce qui a été fait avant vous, à une casse tous azimuts. Depuis plus d'un an, vous vous êtes livrés à des attaques permanentes de toutes natures, personnelles viles et insultantes de la part de certains d'entre vous ; **en utilisant l'argent public pour votre propagande exclusive, ce qui pose un problème que nous traiterons prochainement.**

Au lieu de cela, vous auriez du travailler un peu plus, voire même nous inviter à coopérer avec vous. Mais votre style d'arrogance, de mépris voire d'affront l'interdit dorénavant.

Dès votre installation, vous auriez pu optimiser la relation financière avec la CCE. Vous ne l'avez pas fait pour des raisons dogmatiques et anachroniques. **Maurepas y a perdu.**

D'ailleurs, il y a peu de mots dans la présentation sur l'impact de l'intercommunalité. Je le répète : **à la CCE, nos impôts baissent. A St Quentin en Yvelines, s'il est confirmé que nous y allons, ils augmenteront.**

Vous avez préféré augmenter les effectifs de police. Nous le répétons, cela ne se justifie pas à Maurepas. Voilà encore une dépense dont on aurait pu se passer. Qu'on n'embrouille pas les esprits en disant que les postes ont été transférés. C'est une dépense supplémentaire nette.

Il en est de même pour le poste de directeur de cabinet politique. Bien entendu, ce n'est pas la personne qui l'occupe que je mets en cause mais votre décision. Devant la nécessité d'effort, c'est maintenant une dépense de confort politique bien éloignée des nécessités d'économie.

Maurepas pouvait faire l'économie de ces dépenses.

Par contre, Monsieur Garestier, vous n'avez pas oublié d'augmenter globalement vos indemnités d'élus (municipaux et intercommunaux comparées au passé...). **Quatre d'entre vous se partagent des indemnités pour un cout budgétaire supérieur à 140 000 € par an.** Il y a nécessité d'économie de ce côté-là.

Je vous demande une réduction substantielle de vos indemnités. Les efforts, ce doit être aussi pour vous.

Monsieur Garestier, depuis plusieurs mois, vous vous exprimez contre la construction de logements, contre le béton – je n'invente rien. Vous remettez le PLU en cause. Ceci va retarder la construction de logements, ce qui n'est pas de bon augure pour le secteur de la construction en crise. Ceci ne répond pas aux besoins de nos concitoyens. Mais, votre aversion pour le logement social et le gel que vous avez décidé nous coûte 200 000 € par an de pénalités. Nous nous en serions bien passé. Il était possible de faire autrement sans ces pénalités coûteuses.

Je pourrais continuer..

C'est ainsi plus de 400 000 € par an que vous pourriez économiser mais que vous avez choisi de dépenser.

J'ajouterai aussi que, dans la situation qui s'annonce, la commune a besoin d'un élan des personnels municipaux. Un élan, c'est une adhésion à un projet; à des directives. Pour cela, il faut une politique du personnel adaptée. Nous avons entendu il y a quelques mois l'annonce de principes ici même par l'adjoint aux ressources humaines. Principes oubliés le lendemain par un élu qui a su en quelques mois se bâtir une image détestable. Quel dommage !!! Nous avons su préparer le personnel à la rigueur. Par votre attitude, vous avez tout gâché.

6) Conclusion :

Devant la nécessité de rétablissement des équilibres des finances publics, l'effort redoublé est devenu nécessaire.

Les orientations nationales pour baisser le train de vie des collectivités territoriales (6% en 2017 en comparaison de 2014) sont injustes et excessives. Les collectivités territoriales ont toujours été correctement gérées. Ici à Maurepas, nous avons préparé la commune à ces efforts jusqu'en mars 2014. Il était possible de faire face avec rigueur et effort mais sans douleur excessive.

Monsieur Garestier, vous avez choisi une autre voie : celle de la casse du lien social construit en 30 ans que vous rejetez avec mépris. Celle de la diminution des services (quoi que vous disiez et vous avez déjà commencé). Celle de l'appauvrissement de Maurepas alors que nous, nous avons enrichi Maurepas.

Nous combattons votre politique et surveillerons avec minutie les risques de dérapages. Nous ne laisserons pas faire n'importe quoi car **une autre politique est possible.**

Je vous remercie de votre patiente attention.